

LE LOCLE

(NE)

LOCALISATION

REGION : Montagnes neuchâtelaises

ALTITUDE : 1040m

NOMBRE D'HABITANTS : 11130 habitants

DOCUMENT D'URBANISME : règlement d'aménagement de la commune du Locle

PROCÉDURE EN COURS : non

PROTECTION ISOS : ville classée d'importance nationale présentant des qualités de situation, spatiales et historico-architecturales prépondérantes

PROTECTION UNESCO : ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son patrimoine horloger

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE : non



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

La région marécageuse n'a commencé à être habitée qu'au début du XIV^{ème} siècle, lorsque des travaux de défrichage des terres ont été réalisés. A l'origine, c'était un village dont les habitants étaient paysans-artisans jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Le village était enclavé, mais cela ne l'empêchait pas de commercer avec la France et le vignoble de Neuchâtel. Le début XVIII^{ème} siècle marque l'arrivée de l'activité horlogère dans la vallée. L'activité s'est développée jusqu'à devenir l'artisanat principal de la ville, dépassant le textile. Le nombre d'habitants a fortement augmenté du fait du dynamisme économique, et l'agglomération se développe en bourg puis en ville. Les ambitions militaires de Napoléon I^{er} ont mené à la construction de deux routes à travers la chaîne du Jura à cet endroit, désenclavant complètement la vallée au début du XIX^{ème} siècle. Des fabriques d'horlogerie se sont ensuite installées et la ville a pris un tournant plus industriel.



Vue de la ville du Locle. Source : PDF de relevé de site ISOS, https://gisos.bak.admin.ch/ob/2692/doc/ISOS_2692.pdf

MORPHOLOGIE URBAINE

La morphologie urbaine actuelle du Locle est basée sur le Plan général d'alignement de Charles-Henri Junod (1836-1839). Il fait suite à l'incendie de 1833 qui a ravagé une grande partie du centre-ville. Le nouveau centre-ville est dessiné de manière rectangulaire, avec les rues perpendiculaires les unes aux autres, et centré autour de la place du marché. Les axes principaux sont orientés parallèlement à l'axe de la vallée. Ce plan est également utilisé pour dessiner les extensions de la ville selon le même concept. Les bâtiments nouvellement construits sont essentiellement des immeubles locatifs contigus de plusieurs étages. Ils ont été conçus de manière à être bien éclairés et bien chauffés pour qu'ils puissent être utilisés comme ateliers pour la fabrique horlogère à domicile. Les usines horlogères se sont ensuite insérées dans le paysage bâti.



Vue du Quartier-Neuf. Source : PDF de relevé de site ISOS

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÎLOT

Le quartier du Beau-Site a été construit entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Il est inscrit à l'ISOS en périmètre 6, avec objectif de sauvegarde A. Cela signifie que les volumes, les espaces et les substances des éléments bâtis et non-bâtis doivent être préservés ou rénovés à l'identique. De plus, il est situé en zone d'ancienne localité, et est ainsi protégé par l'office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN). Le quartier est situé le versant en pente douce de la colline, et surplombe le centre-ville, ce qui lui confère une grande qualité de situation.



PAYSAGE BÂTI / ESPACES PUBLICS

Les constructions dans le quartier ne sont pas organisées selon un plan orthogonal, mais suivent la topographie de la colline. Plusieurs types de bâtiments se côtoient : des villas de la grande bourgeoisie, des habitations modestes, des fabriques horlogères et des écoles. Ces bâtiments datent tous de la même époque, entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle.



La Malakoff, deux petits immeubles d'habitations modestes dans le quartier Beau-Site, datant de 1858-1859.

DENSITÉ DU BÂTI

Le tissu urbain est peu dense. De nombreux jardins et parcs aménagés avec soin séparent les bâtiments.



Vue du quartier Beau-Site. Source : PDF de relevé de site ISOS



Fabrique Montblanc® CH, 1907



IMMEUBLE

LOCALISATION

ADRESSE : rue Alexis-Marie-Piaget 12-14, 2400 Le Locle (NE)

COORDONNÉES GPS : 47.1, 6.75

E-GRID : CH327774046320

ORIENTATION : Sud-est

TYPOLOGIE/COMPOSITION DU BÂTI

VOLUMÉTRIE ET TYPOLOGIE/ ÉPOQUE DE CONSTRUCTION

Ancienne fabrique de montre l'Angelus construite en 1905 et reconvertie en habitation collective en 2016. Le bâtiment est classé en note 3 au recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN). Le bâtiment est construit sur 4 étages, avec une toiture mansardée. Le 1^{er} et le 2^{ème} étages sont semi-enterrés, du fait de la position du bâtiment dans la pente. Le bâtiment est construit d'un seul tenant, mais avec deux ailes distinctes, à l'est et à l'ouest, correspondant au numéros 12 et 14 respectivement. Les typologies des deux ailes sont différentes, car leurs utilisations étaient différentes. L'aile est est le bâtiment principal, et contenait à l'origine les bureaux et les logements des patrons. L'aile ouest était destinée aux ateliers. Pour optimiser l'éclairage naturel à l'intérieur, l'aile a été construite de manière plus étroite que le bâtiment principal pour diminuer la profondeur des pièces, et arbore de larges fenêtres. Le bâtiment est entouré de jardins.

ENJEU PATRIMONIAL

COMPOSITION DES FAÇADES

Les façades sont en moellons apparents au rez-de-chaussée, et en briques crépées dans les étages. Les façades sont rythmées par les fenêtres alignées par étage et verticalement. Sur l'aile ouest, les fenêtres rectangulaires sont très grandes et couvrent une grande partie de la surface de façade. Les fenêtres du bâtiment principal sont plus espacées, un peu plus petites et plus décorées.

COMPOSITION DE LA TOITURE

La toiture de l'aile est est une toiture à la mansart couverte de tuiles en fibrociment couleur ardoise. Des fenêtres en chiens assis permettent d'éclairer naturellement les combles. La toiture de l'aile ouest est une toiture en semi-croupe plus simple, recouverte du même type de tuile. L'éclairage naturel est assuré par des velux.

MODÉNATURE ET DÉCORATION

Des moulures au ciment pour les chaînages, les encadrements de fenêtres et sous les avant-toits ont été réalisées pour la décoration en façades. Des balcons en fer forgés ornent l'aile est. Une tourelle surplombe les escaliers du côté de la façade nord-ouest. Le logo de la fabrique est peint sur la façade nord-est, et est inscrit en lettres de fer forgé au-dessus de l'aile ouest.



Fabrique Angelus avant rénovation © Aline Henchoz



Fabrique Angelus vue d'en haut © PIMM Immobilier Sàrl

ESPACES EXTÉRIEURS

Le bâtiment est situé au milieu de la parcelle. La façade principale sud-est donne sur la rue et les autres sur le jardin.

AGENCEMENTS INTÉRIEURS

Dans le bâtiment principal, les plafonds sont décorés de moulures, et les boiseries d'époque ont été préservées. Les poutrelles à hourdis dans les pièces des ateliers sont apparentes.

APPROCHE TECHNIQUE

Le bâtiment correspond à une construction typique de fabrique horlogère de l'époque. C'est un bâtiment classé et il est mentionné à l'ISOS comme objet significatif, avec un objectif de sauvegarde A. Il contient une partie principale, de logement et bureau, et une partie atelier. La typologie constructive est différente dans les deux parties : les volumes et les substances sont différents, mais les mêmes matériaux constructifs sont utilisés. La structure porteuse est en moellons et brique. Les planchers du rez-inférieur et du rez-supérieur sont à hourdis, et ceux des étages supérieurs sont en dalles nervurées de béton armé. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment sont protégés par l'OPAN.

ÉTAT SANITAIRE APPARENT

Avant rénovation, le bâtiment était globalement en bon état. Les boiseries et les moulures d'époque ont été bien conservées. Il n'y avait pas de problème sanitaire particulier.

ÉVOLUTION

Le bâtiment a subi une 1^{ère} transformation en 1941, quand le bâtiment a changé de propriétaire, notamment pour adapter les volumes des ateliers. Des petites interventions ont été faites dans la deuxième partie du XX^{ème} siècle, puis en 2016 une rénovation lourde a été réalisée. Les locaux ont été transformés en appartements, et les locaux ont été mis aux normes, notamment anti-feu et énergétiques. Les murs, planchers et toitures ont été isolés, les fenêtres ont été remplacées par du triple vitrage et la chaudière à mazout a été remplacée par une chaudière à gaz neuve. Les boiseries et les moulures d'époque ont été préservées. Les poutrelles apparentes ont été mises en valeur.

CONCLUSION ET SYNTHÈSE

Ce bâtiment est un exemple représentatif de la typologie des fabriques horlogères de la fin du XIX^{ème} – début XX^{ème} siècle. Il témoigne de l'histoire industrielle horlogère de la région et fait partie intégrante de la zone d'ancienne localité. Il est composé d'une partie principale, plus riche architecturalement, et d'une partie atelier. La rénovation énergétique de 2016 a permis de le mettre aux normes et de l'adapter au confort contemporain. La flexibilité offerte par la structure de ce genre de bâtiment a permis de facilement changer l'affectation des locaux en habitation collective. A ce titre, ce projet s'inscrit dans la logique de densification des centres urbains voulue par la confédération, en plus de la valorisation du patrimoine et de l'efficacité énergétique.



Façade sur rue du bâtiment principal (aile est)



Façade sur rue du bâtiment secondaire contenant les ateliers (aile ouest)



Intérieur de la partie atelier après rénovation © Bolliger Immobilier



Moulures au plafond dans le bâtiment principal
© PIMM Immobilier Sàrl

INVENTAIRE RÉALISÉ

Le 15 novembre 2021

